

Mise en ligne : 4 janvier 2017.
Dernière modification : 14 juin 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

UNION FONCIÈRE NORD-AFRICAINE, puis FONCIER AFRICAIN FRANÇAIS, ports de Tunis, Sousse et Sfax.

Création de la Société commerciale tunisienne
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Frse_Commerciale_Tunisienne.pdf
et de la Cie fermière des chemins de fer tunisiens
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Fermiere_ch._fer_tunisiens.pdf

S.A., juillet 1928.

(Les Archives commerciales de la France, 31 juillet 1928)

PARIS. — Formation. — Soc. anon. dite UNION FONCIÈRE NORD-AFRICAINE, 28, Châteaudun. — 99 ans. — 7.200.000 fr. — 10 juill. 1928. — *Journal spéc. soc.* (pub. du 23 juill. 1928).

Union foncière nord-africaine
(La Journée industrielle, 5 août 1928)

Récemment constituée cette société anonyme a pour objet acquisition, la location et l'exploitation de tous terrains, domaines, bois, forêts et en général de tous immeubles, ainsi que l'édification de toutes constructions.

Le siège est à Paris, 28, rue de Châteaudun.

Le capital est de 7.200.000 fr., en actions de 500 fr., sur lesquelles 8.000 ont été allouées à la Société commerciale tunisienne, à Paris, 28, rue de Châteaudun.

Les premiers administrateurs sont : MM. Jean Loutrel, à Nantes, boulevard Michelet « La Houssinière » ; Gaston Bouffé, à Paris, 46, boulevard Beauséjour ; Marcel Marceron, à Neuilly-sur-Seine, 103, avenue de Neuilly ; Robert Fossorier, à Paris, avenue Victor-Hugo, 31 ; Albert Savon, à Marseille, 1, boulevard Montricher ; Henri-Louis Savon, à Paris, rue du Général-Langlois ; Roger Savon, à Paris, 182, boulevard Haussmann ; Jean Saint-Romas, à Paris, 102, boulevard de Clichy ; Jean Bruyère, à Paris, 12, avenue Pierre-Ier-de-Serbie ; Charles Bastit, à Paris, 3, rue Albéric-Magnard ; et Léon Pinchart, à Bizerte, quai Amiral-Ponty.

Compagnie fermière des chemins de fer tunisiens
(anciennement Bône-Guelma)
(La Journée industrielle, 27 septembre 1928)
(Le Courrier maritime nord-africain, 8 octobre 1928)

Une assemblée ordinaire, tenue le 26 septembre extraordinairement, a autorisé le conseil à faire apport des terrains que la société possède à Tunis, dans les quartiers de

Montfleury et du Belvédère, à l'Union foncière nord-africaine ; en échange de ces apports, la Compagnie fermière des chemins de fer tunisiens devra recevoir 3.000 actions nouvelles au nominal de 500 francs de la dite société.

L'Union foncière nord-africaine, dont le siège est à Paris, 28, rue de Châteaudun, a été fondée sous les auspices de la Société commerciale tunisienne, de la Société commerciale d'affrètements et de commission et de la firme Savon, armateurs et négociants en charbon. La Société commerciale tunisienne apporte, elle-même, à la nouvelle société, pour 4 millions de francs de terrains qu'elle possède sur les terre-pleins des ports de Tunis, Sousse et Sfax, terrains qui sont déjà en partie couverts de hangars et magasins et font l'objet de locations intéressantes.

Le capital de l'Union foncière nord-africaine est fixé actuellement à 7.200.000 fr. et sera élevé à 8.700.000 francs dès que l'apport envisagé sera devenu un fait accompli.

Union foncière nord-africaine
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 10 décembre 1928)

L'assemblée extraordinaire du 7 courant a ratifié les apports faits par la Compagnie des Chemins de fer Tunisiens.

(*Les Archives commerciales de la France*, 30 avril 1929)

PARIS. — Modification. — Soc. dite UNION FONCIÈRE NORD-AFRICAINE, 28, Châteaudun. — La dénomination devient FONCIER AFRICAIN FRANÇAIS (F. A. F.). — 23 mars 1929. — *Journal spéc. soc.* (pub du 20 avril 1929).

[Transfert du siège du groupe SCAC et de ses filiales et participations]
(*Les Archives commerciales de la France*, 21 janvier 1931)

PARIS. — Modification. — Société dite FONCIER AFRICAIN FRANÇAIS (F. A. F.), 28, Châteaudun. — Transfert du siège, 2, Lord-Byron. — 28 mars 1930. — *Journal spéc. soc.* (pub. du 14 janvier 1931).

Le Foncier africain français.
(Augustin Hamon,
Les Maîtres de la France, t. 3, Éditions sociales internationales, 1938)

[200] Le Foncier africain français, créé en 1928, est au capital de 8 millions. Son siège est 2, rue Lord-Byron. Là se trouve un assez grand nombre de sociétés qui semblent groupées autour de la Société commerciale d'affrètements et commission [SCAC], présidée par le baron Léon de Nervo. [...]

Le Foncier africain français a comme président M. Roger Savon ; comme vice-président, M. Gaston Bouffé [SCAC] ; comme administrateur délégué, M. Marcel Marceron [SCAC], tous personnages vus antérieurement, ainsi que les autres administrateurs, Charles Bastit [Soc. gén. des houilles et agglomérés (SGHA)], Robert Fossorier [SCAC], Jean Brugère [Fermière des Chemins de fer tunisiens](tome II, page

97). A ceux-ci viennent s'ajouter M. Edmond Raynal ¹, que, naturellement, nous retrouverons, M. Jean Saint-Romas ², ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, et, enfin, M. Georges-L. Savon, qui demeure à Alexandrie.

.....
[230] M. Georges Jeannin, secrétaire général de l'Union charbonnière de manutention du port d'Oran et du Foncier africain français, est aussi secrétaire général de la Société marocaine des charbons et briquettes et adminis- [231] trateur-secrétaire général de la Société Charbonac.

¹ M. Edmond Raynal, marié à une [Louise-Antoinette] Kann-Kœnigswarter, appartient à la famille dont nous avons parlé tome I. Son hôtel est 18, avenue Gourgaud à Paris, et son château à Boutigny (S.-et-O). Cette famille Raynal est alliée aux Bechmann [Alice Raynal, sœur d'Edmond, nièce de David Raynal, parlementaire de la Gironde plusieurs fois ministre, avait, en effet, épousé Alfred Bechmann (1855-1934), associé, puis chef de la Banque Heine, administrateur du Comptoir national d'escompte de Paris] et aux Gaston-Dreyfus.

[Edmond Raynal (1870-1950) était administrateur de plusieurs filiales de la Société générale des houilles et agglomérés (SGHA) : Société algérienne des houilles et agglomérés (SAHA), puis Charbonac, Société de Tamera (Tunisie), Société de participations industrielles et commerciales (SPIC)...]

² Cet ancien polytechnicien (promotion de 1882) siège en quatre conseils, nous le retrouverons ci-après. Représente-t-il seulement ses propres capitaux ? Nous n'avons pu le déterminer [Il représente évidemment la Cie fermière des Chemins de fer tunisiens].